

## **Notification**

(art. 36, let. a, de la loi fédérale du 20 décembre 1968 sur la procédure administrative, PA; RS 172.021)

*Ghebos Vitalie*, né le 6 décembre 1960, Roumanie, sans domicile de notification en Suisse.

Dans le cadre du recours interjeté le 21 mars 2013 à l'encontre de la décision de l'Office fédéral des migrations (ODM) du 17 janvier 2013, le Tribunal administratif fédéral, par arrêt du 25 juillet 2013, a prononcé:

1. Le recours est irrecevable.
2. Il n'est pas perçu de frais de procédure.

7 août 2013

Tribunal administratif fédéral:  
Cour III